

Les subsides

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, nous en sommes à la troisième lecture du projet de loi. Les néo-démocrates cherchent à raccourcir le débat et à empêcher de parler ceux qui, comme moi, s'intéressent à l'agriculture et représentent beaucoup d'agriculteurs. Ma circonscription compte 2 000 producteurs laitiers—malgré les tentatives des socialistes, je ne présenterai d'excuses à personne, et certainement pas à eux—et j'ai l'intention de parler d'agriculture lors du débat de troisième lecture de ce projet de loi.

L'agriculture est le gagne-pain des habitants de ma circonscription...

M. Keeper: Vous deviez dormir, ce matin!

M. Hawkes: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'étais présent ce matin. Les députés se souviendront que certaines difficultés s'étaient produites en ce qui concerne l'impression du projet de loi. Il a été transmis aux services du greffier à l'heure voulue, mais certaines difficultés ont empêché qu'il soit imprimé et distribué. Nous nous sommes rendu compte de la situation vers 13 heures et avons conclu une série d'ententes dont le député n'a peut-être pas été informé. Je me souviens cependant d'avoir pris la parole pour demander s'il était convenu qu'on suspendrait la séance, bien que la Chambre ait donné le consentement unanime pour aller au-delà de 13 heures afin de terminer toutes les étapes du projet de loi. L'entente consistait à passer à l'étape du rapport et à la troisième lecture à 15 heures, le tout à une condition: le ministre assurait que le projet de loi, tel qu'imprimé, était conforme au budget supplémentaire et qu'à moins d'erreurs nécessitant des corrections, il n'y aurait pas de débat.

Voilà ce que la Chambre a accepté à l'unanimité à ce moment-là. J'ai tenu à préciser cette question avant de donner mon consentement pour ajourner la Chambre à midi. Je pensais que c'était l'esprit et la lettre...

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît. Je voudrais signaler à la Chambre qu'il y avait un exemplaire du projet de loi sur le bureau. Les députés ont reçu des exemplaires à 14 heures. Je suis d'accord avec ce que dit le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes), mais la Chambre ne peut empêcher personne de débattre un projet de loi en troisième lecture. S'il y a un accord, il incombe aux députés de s'entendre entre eux pour le respecter.

Le député d'Algoma (M. Foster) invoque-t-il le Règlement?

M. Foster: Oui, monsieur le Président. Quand nous avons parlé de cette question vers 13 heures, nous avons simplement convenu de faire rapport de l'état des travaux du comité et de terminer l'étude du projet de loi après la période des questions. Il n'a jamais été entendu que les députés n'auraient pas le droit de parler à l'étape de la troisième lecture. Ce n'est pas le cas.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) a la parole. Nous devrions le laisser parler.

M. Boudria: Monsieur le Président, les libéraux n'ont certainement pas l'intention de retarder ce projet de loi. Il sera adopté aujourd'hui à moins que les conservateurs, les néo-démocrates ou d'autres ne fassent de l'obstruction. Ce n'est certainement pas nous...

M. Keeper: Qui sont les autres?

M. Boudria: Il y a des députés indépendants à la Chambre.

Les libéraux s'intéressent beaucoup à ce projet de loi. La preuve, c'est que, dans notre parti, le critique et son adjoint participeront au débat. Par contre, les députés néo-démocrates qui exercent ces fonctions ne prennent pas la parole. On peut donc voir immédiatement que les intérêts des partis politiques diffèrent.

M. Keeper: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député porte atteinte à la réputation de notre caucus. Nous étions bien représentés ici ce matin dans le débat. C'est lui qui n'était pas ici pour y participer...

Le président suppléant (M. Paproski): J'espère que le député de Glengarry—Prescott—Russell va maintenant passer au débat. Le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) désire-t-il invoquer le Règlement?

M. Langdon: Oui, monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Selon mon interprétation du Règlement, il n'est pas de mise de faire quelque allusion que ce soit à la présence ou à l'absence des députés...

M. Rossi: Dites cela à votre collègue.

M. Langdon: Il importe aussi de dire que les deux porte-parole officiels de notre parti pour l'agriculture ont manifesté clairement leur intérêt pour ce projet de loi dans toutes les interventions qu'ils ont faites ces huit derniers mois.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Glengarry—Prescott—Russell a la parole.

M. Boudria: Monsieur le Président, je suis heureux que nous en ayons fini avec ces rappels au Règlement qui n'étaient pas vraiment justifiés. Nous savons tous qu'il n'est pas permis de faire des remarques sur la présence ou l'absence des députés, et je ne l'ai pas fait, comme vous le savez, monsieur le Président. J'ai simplement fait une remarque au sujet des personnes qui avaient parlé ou n'avaient pas parlé de ce projet de loi. Je sais que tous les députés étaient ici ce matin, comme moi, parce que tous les députés sont toujours réputés être présents à la Chambre. Toutefois, le fait qu'ils soient présents ne veut pas nécessairement dire qu'ils participent toujours au débat. Néanmoins, nous étions tous ici ce matin, je m'en souviens très bien.